

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 février 2024

**Délibération CA_20240209_013
modification du tableau des effectifs**

VOTE : adopté à l'unanimité

2 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2023 ;

Vu le budget de l'établissement ;

Considérant l'ensemble des décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la délibération CA_20230713_010 modifiant le règlement intérieur du SDIS de l'Indre ;

Considérant les besoins du SDIS ;

DECIDE :

Article 1^{er}. Le tableau des effectifs est mis à jour de la manière suivante : transformation d'un poste de commandant en lieutenant de 1^{ère} classe et création d'un poste de technicien principal.

Article 2. Le tableau des effectifs du SDIS, ci-annexé, est approuvé.

FLEURET Marc